

Comité de soutien à la famille KECIOUEUR
Groupe scolaire RICARDIE
Rue Marcel Langer
BD de l'URSS

Toulouse, le 16 juin 2008

Monsieur Dominique BUR
Préfet de la Haute Garonne
Place Saint-Étienne

31038 TOULOUSE Cedex

Objet : Demande de régularisation de Monsieur et Madame Kecioueur suite au RDV du 28 mai 2008.

Deuxième courrier / Copie à la presse

Monsieur le Préfet,

Monsieur et Madame Kecioueur sont arrivés en France en 2001, victimes de menaces et de violences en Algérie. Ils ont trois enfants : Ziane (9 ans) né en Algérie, Linda (6 ans) et Halim (2 ans) nés en France. Les deux aînés ont fait toute leur scolarité en France, Ziane vient de subir une greffe de peau suite aux violences subies en Algérie.

La demande d'asile des Kecioueur a été refusée. Jusqu'en 2003, ils ont eu des récépissés de trois mois. Puis leur demande de régularisation a été refusée, bien qu'ils répondent à tous les critères exigés : deux enfants nés en France, un enfant arrivé avant l'âge de 13 ans, famille parlant français et parfaitement intégrée comme l'ont montré les différents témoignages et les nombreuses pétitions remises à leur avocate.

Le 23 janvier 2008, deux Conseillers Généraux, M.M. Patrick Pignard et Ruffat, accompagnés de représentants de notre collectif de soutien ont été reçus par la directrice de cabinet de votre prédécesseur. Une lettre des élus lui a été remise.

Pour sa part, la directrice de cabinet a demandé des promesses d'embauche en bonne et due forme.

Ces promesses d'embauches (CDI à temps plein de maçon-plaquiste et CDI à temps partiel d'agent d'entretien) ont été collectées par nos soins et transmises à la préfecture par M. Pignard, dès la première semaine de février 2008.

Aucune réponse n'ayant été apportée par la préfecture, ni à la lettre des élus, ni à la famille, une nouvelle rencontre a été obtenue de vos services le mercredi 28 mai dernier, avec promesse de réponse sous huit jours. Ce délai est désormais écoulé. La famille vit dans une angoisse et une précarité insupportables, les employeurs qui ont effectué les promesses d'embauche sont également dans une situation d'attente délicate.

C'est pourquoi nous sollicitons une réponse favorable et rapide de votre part afin de mettre fin à cette situation humainement inacceptable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués,

Le Comité de soutien